



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle Gatineau de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Hull, Québec, le mercredi 16 avril 2003 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, président, madame Jocelyne Houle, vice-présidente et messieurs les conseillers(ère) André Levac, Louise Poirier et Aurèle Desjardins formant quorum du comité.

Également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général, M^c Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

CE-2003-500 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 7 AVRIL 2003

CONSIDÉRANT QUE copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau du 7 avril 2003 a été déposée aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal tel que soumis.

Adoptée

CE-2003-501 APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 12 - 16 691,59 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 12 - 362 829,50 \$, LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 13 - 7 634,93 \$ AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES DE PERSONNEL TEMPORAIRE NUMÉRO 11 - 224 819,14 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 12 et accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 12, la liste des réquisitions numéro 13 ainsi que la liste des embauches de personnel temporaire numéro 11.

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 12	Pièces de comptes à payer	16 691,59 \$	31 mars au 4 avril 2003
Liste PD numéro 12	Pièces de comptes à payer	362 829,50 \$	31 mars au 4 avril 2003
Liste des réquisitions numéro 13	Pièces de comptes à payer	7 634,93 \$	2 avril 2003
Embauches de personnel temporaire numéro 11	Embauches de personnel temporaire	224 819,14 \$	24 au 28 mars 2003

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-502 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-13 - 871 819,30 \$ - PÉRIODE DU 27 MARS AU 2 AVRIL 2003**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-13 d'un montant total de 871 819,30 \$ pour la période du 27 mars au 2 avril 2003.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-503 **SOUSSION 2003 SI 048 - TAPIS RIEUX ET FILS LTÉE - ENLÈVEMENT ET DISPOSITION DE TAPIS EXISTANT ET FOURNITURE ET INSTALLATION DE TAPIS NEUF ET BORDURE - PALAIS DES CONGRÈS DE GATINEAU - 38 485,41 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la soumission de la firme Tapis Rieux et Fils Ltée, 1236, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1H9 pour l'enlèvement et la disposition du tapis existant ainsi que la fourniture et l'installation de tapis neuf et bordure au Palais des congrès de Gatineau pour des prix unitaires totalisant la somme de 38 485,41 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 17 mars 2003 et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
04-13593	2 685,02 \$	TVQ à recevoir ristourne
04-13493	2 342,08 \$	TPS à recevoir ristourne
62390-624-43327	33 458,31 \$	Palais des congrès bois/mat. construction

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-504 **SOUSSION 2003 SI 053 - CANADA BUILDING MATERIALS - LAFARGE CANADA LTÉE - FOURNITURE DE BÉTON PRÉ-MÉLANGÉ À L'USINE - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la soumission de la compagnie Canadian Building Materials, 1, rue Cousineau, Hull, Québec, J8Y 3M8 et de la compagnie Lafarge Canada Inc., 315, rue de Lanoraie, Gatineau, Québec, J8P 7Z9 pour l'achat de béton de ciment, livré sur les lieux pour la construction de trottoirs et de bordures sur tout le territoire de la Ville, aux prix unitaires indiqués ci-dessous pour une période d'un an, le tout en conformité avec leur soumission en date du 21 mars 2002 et ce, étant la plus basse soumission reçue et conforme.

CANADA BUILDING MATERIALS

Fourniture de béton pré-mélangé – 35Mpa	<u>Prix unitaire</u>
Moins de 3m ³ - pour l'ensemble du territoire	178 \$ /m ³
3m ³ et plus - Secteur Ouest	178 \$ /m ³

LAFARGE CANADA LTÉE

Fourniture de béton pré-mélangé – 35Mpa	<u>Prix unitaire</u>
3m ³ et plus – Secteur Est	175 \$ /m ³

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-505

DEMANDE D'AUTORISATION À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC - LOT 1 371 293, DU CADASTRE DU QUÉBEC - BOULEVARD LORRAIN - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - RICHARD CÔTÉ

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a été formulée par monsieur Guy Pruneau afin d'aliéner le lot 1 371 293, du cadastre du Québec, situé sur le boulevard Lorrain, et ce, dans le but de lotir et construire trois habitations unifamiliales isolées;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction de trois habitations unifamiliales isolées est conforme au règlement de zonage numéro 1005-99 de l'ex-Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE le projet de lotissement est légèrement dérogoire au règlement de lotissement et qu'une dérogation mineure sera nécessaire afin de régulariser la profondeur minimale des trois lots à créer, soit à 38,83 mètres et 39,17 mètres au lieu de 40 mètres, tel que requis;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif agricole a pris connaissance de la demande et en recommande l'appui sachant que la requête n'est d'aucune conséquence sur les terrains agricoles environnants et que le lot est situé en façade du boulevard Lorrain où les services municipaux d'aqueduc et d'égout sont présents :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité, suite à la recommandation du Comité consultatif agricole, appuie la demande d'aliénation, de lotissement et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 1 371 293, du cadastre du Québec, situé en façade du boulevard Lorrain, et ceci afin d'autoriser la construction de trois habitations unifamiliales isolées.

Adoptée

CE-2003-506

ACCEPTATION DES CONVENTIONS RELATIVES AUX FRAIS MUNICIPAUX DU SERVICE 9-1-1 POUR UTILISATION PAR LES DÉTENTEURS DE TÉLÉPHONE SANS FIL SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE tous les abonnés au réseau de télécommunication sans fil ont accès à un service centralisé d'appels d'urgence 9-1-1 logés dans les limites de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau encourt des frais pour fournir et exploiter, elle-même ou par l'intermédiaire d'un tiers, ce service centralisé d'appels d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 93-2003 pour imposer un tarif en vue de financer le service d'appels d'urgence 9-1-1 utilisé par les détenteurs de téléphones sans fil sur le territoire de la Ville de Gatineau est recommandé au conseil pour approbation;

CONSIDÉRANT QUE ce comité a pris connaissance de la convention de cession et de perception de créances relatives aux frais municipaux du service 9-1-1 pour utilisation par les entreprises de services locaux concurrentes sans fil ainsi que du contrat pour la fourniture du service d'appel d'urgence 9-1-1 dans la province du Québec pour utilisation par les entreprises de services locaux concurrentes sans fil;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a rendu une décision favorable relativement aux ententes précitées :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la signature des conventions suivantes :

- Convention de cession et de perception de créances relatives aux frais municipaux du service 9-1-1 pour utilisation par les entreprises de services locaux concurrentes sans fil.
- Contrat pour la fourniture du service d'appel d'urgence 9-1-1 dans la province du Québec pour utilisation par les entreprises de services locaux concurrentes sans fil.

À cet effet, le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les conventions jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée

CE-2003-507

SUBVENTION DE 1 000 \$ - CONCOURS DE LECTURE À LA BIBLIOTHÈQUE DOCTEUR-JEAN-LORRAIN - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise une dépense de 1 000 \$ pour l'achat de livres devant être remis aux gagnants du concours de lecture qui aura lieu à la bibliothèque Docteur-Jean-Lorrain du 1^{er} au 29 mai 2003.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
72250-694	1 000 \$	Animation et lettres articles promotionnels

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante:

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
72250-694		1 000 \$	Animation et lettres // articles promotionnels
11415-972	1 000 \$		Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche // subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-508

SUBVENTION DE 300 \$ - COMITÉ DES LOISIRS DE TEMPLETON-EST - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Comité des loisirs de Templeton Est à l'attention de monsieur Serge Mongeon, 10, rue Roy, Gatineau, Québec, J8P 6Y3 à titre de subvention pour couvrir les dépenses d'organisation d'activités.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11415-972	300 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-509 **SUBVENTION DE 2 500 \$ - ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CÔTE D'AZUR - FÊTE NATIONALE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - SIMON RACINE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 500 \$ à l'ordre de l'Association des propriétaires de Côte d'Azur à l'attention de monsieur Alain Houde, président, 32, rue de Lenoir, Gatineau, Québec, J8T 8B2 à titre de subvention pour l'organisation de la fête nationale dans le district électoral de Limbour le 24 juin 2003.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11409-972	2 500 \$	Simon Racine - de Limbour subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-510 **SUBVENTION DE 250 \$ - LA MEUTE DES LOUPS DES DEUX RIVIÈRES - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de La Meute des Loups des Deux Rivières à l'attention de monsieur Jean-François Loyer, 177, rue des Lauriers, Masson-Angers, Québec, J8M 1W7 à titre de subvention dans le cadre du Jamboree Nathoos de Québec qui aura lieu du 25 au 27 avril 2003.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11416-972	250 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-511 **SUBVENTION DE 100 \$ - FONDATION PIERRE-JANET - ACTIVITÉ "EN ESPADRILLES POUR LA SANTÉ MENTALE" - DISTRICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND-VANIER - PIERRE PHILION**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de la Fondation Pierre-Janet à l'attention de monsieur Dan Gay, président, 20, rue Pharand, Hull, Québec, J9A 1K7 à titre de subvention pour l'activité « En Espadrilles pour la santé mentale ».

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
--------------	----------------	--------------------

11407-972 100 \$ Pierre Phillion – de St-Raymond/Vanier subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-512 SUBVENTION DE 550 \$ - CLUB OPTIMISTE D'AYLMER - FLEURS DE MACADAM - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de verser une subvention de 550 \$ au Club Optimiste d'Aylmer inc. provenant du budget discrétionnaire des membres du conseil concernant le projet «Fleurs de Macadam ».

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 550 \$ à l'ordre du Club Optimiste d'Aylmer inc. à l'attention de monsieur Marcel Rainville, président, case postale 335, Aylmer, Québec, J9H 5E4.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11406-972	50 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion – de St-Raymond/Vanier subventions
11401-972	100 \$	André Levac - d'Aylmer subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11402-972	100 \$	R. Alain Labonté - de Lucerne subventions
11403-972	100 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions
11417-972	50 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau – de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-513 SUBVENTION DE 500 \$ - JEUNESSE J'ÉCOUTE - MARCHE BELL POUR LES JEUNES - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de Jeunesse j'écoute à titre de subvention pour la marche Bell pour les jeunes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	50 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11416-972	50 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11413-972	25 \$	Richard Côté – de Bellevue subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11410-972	50 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11409-972	25 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11408-972	50 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion – de St-Raymond/Vanier subventions
11406-972	25 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions

11403-972	50 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions
11401-972	25 \$	André Levac - d'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-514 **SUBVENTION DE 550 \$ - FONDATION CANADIENNE DU REIN - CAMPAGNE DE LEVÉE DE FONDS - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 550 \$ à l'ordre de la Fondation canadienne du rein, 2300, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec, H3H 2R5 à titre de subvention pour leur campagne de levée de fonds.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11416-972	100 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions
11413-972	25 \$	Richard Côté – de Bellevue subventions
11412-972	100 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	25 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11410-972	25 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11409-972	50 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11408-972	25 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11407-972	50 \$	Pierre Philion – de St-Raymond/Vanier subventions
11406-972	25 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau – de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions
11404-972	50 \$	Lawrence Cannon - de Val-Tétréau subventions
11403-972	25 \$	Richard Jennings - de Deschênes subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-515 **SUBVENTION DE 300 \$ - MAISON DE LA FAMILLE DE GATINEAU - 10E ANNIVERSAIRE DE FONDATION - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de la Maison de la famille de Gatineau à l'attention de madame Katie Hamilton, 69, avenue Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 4J4 à titre de subvention pour leur 10^e anniversaire de fondation.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	75 \$	Yves Ducharme - Maire subventions
11415-972	25 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche Subventions
11414-972	25 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp subventions
11413-972	25 \$	Richard Côté – de Bellevue subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	25 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11410-972	50 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions

11409-972 25 \$ Simon Racine - de Limbour subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-516 **SUBVENTION DE 250 \$ - ÉCOLE POLYVALENTE LE CARREFOUR - ACTIVITÉ SPÉCIALE - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de l'école polyvalente Le Carrefour à l'attention de madame Carmen D. Thauvette, directrice, 50, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 3N2 à titre de subvention pour le colloque d'une demi-journée organisé en collaboration avec les polyvalentes de l'Érablière, Nicolas-Gatineau et du Versant. Cette activité se tiendra le 17 avril 2003.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11414-972	25 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11412-972	100 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11411-972	60 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11410-972	25 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11409-972	40 \$	Simon Racine - de Limbour subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-517 **SUBVENTION DE 125 \$ - ASSOCIATION DES BÉNÉVOLES DU CHSLD VIGI DE L'OUTAOUAIS INC. - CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 125 \$ à l'ordre de l'Association des bénévoles du CHSLD Vigi de l'Outaouais inc. à l'attention de madame Lucille Richardson, présidente, 565, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, J8V 3T4 à titre de subvention pour sa campagne de financement annuelle.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11415-972	25 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11411-972	50 \$	Paul Morin - des Promenades subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-518 **SUBVENTION DE 700 \$ - FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC - RÉGION DE L'OUTAOUAIS - 3^{ÈME} ÉDITION DES JEUX RÉGIONAUX - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de verser une subvention de 700 \$ à la Fédération de l'âge d'or du Québec – région de l'Outaouais provenant du budget discrétionnaire des membres du conseil concernant la troisième édition des Jeux régionaux.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre de la FADOQ – Région de l'Outaouais à l'attention de madame Claire R. Jobin, présidente, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Hull, Québec, J8Y 6T3.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11409-972	25 \$	Simon Racine - de Limbour subventions
11406-972	100 \$	Louise Poirier - de l'Orée-du-Parc subventions
11407-972	50 \$	Pierre Phillion - de St-Raymond/Vanier subventions
11411-972	25 \$	Paul Morin - des Promenades subventions
11416-972	50 \$	Luc Montreuil - de Masson-Angers subventions
11401-972	25 \$	André Levac - d'Aylmer subventions
11408-972	100 \$	Denise Laferrière - de Hull subventions
11417-972	100 \$	Jocelyne Houle - de Buckingham subventions
11414-972	50 \$	Aurèle Desjardins - du Lac-Beauchamp subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - du Versant subventions
11410-972	50 \$	Thérèse Cyr - des Riverains subventions
11405-972	50 \$	Marc Bureau – de Wright-Parc-de-la-Montagne subventions
11415-972	25 \$	Yvon Boucher - de la Rivière-Blanche subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-519

SUBVENTION 400 \$ - FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC - RÉGION DE L'OUTAOUAIS - 3^{ÈME} ÉDITION DES JEUX RÉGIONAUX POUR LES AÎNÉS - CABINET DU MAIRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de verser la somme de 400 \$ à la Fédération de l'âge d'or du Québec – région de l'Outaouais, dans le cadre de leur 3^{ème} édition des jeux régionaux pour les aînés de l'Outaouais qui se tiendra les 7 et 8 mai 2003.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de la FADOQ – région de l'Outaouais à l'attention de madame Claire R. Jobin, présidente, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Hull, Québec, J8Y 6T3.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	400 \$	Yves Ducharme - Maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-520

PARTICIPATION DE MONSIEUR PAUL MORIN - COLLOQUE ANNUEL DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE À LONGUEUIL - 23 AU 26 MAI 2003

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur Paul Morin à participer à la 15^e édition du Colloque annuel du Carrefour action municipale et famille qui se tiendra à Longueuil du 23 au 26 mai 2003 pour une dépense maximale de 1 300 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 175 \$ à l'ordre de Carrefour action municipale et famille, 360, rue Lawrence, bureau 2300, Greenfield Park, Québec, J4V 2Z4 concernant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11100-311-30020	1 300 \$	Conseil municipal congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-521

AUTORISER LES CONSEILLERS R. ALAIN LABONTÉ, JOSEPH DE SYLVA ET PIERRE PHILION À PARTICIPER AU 11E SÉMINAIRE SUR LA POLICE PROFESSIONNELLE DE TYPE COMMUNAUTAIRE - HULL - 6, 7 MAI 2003

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise les conseillers R. Alain Labonté, Joseph De Sylva et Pierre Philion à participer au 11^e Séminaire sur la police professionnelle de type communautaire qui se tiendra à Hull, les 6 et 7 mai 2003.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre du Séminaire Intersection, Service de police de Gatineau, concernant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11100-435-30016	50 \$	Conseil municipal formation
11100-435-30021	50 \$	Conseil municipal formation
11100-435-30011	50 \$	Conseil municipal formation

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-522

NOMINATION À L'ESSAI DE MONSIEUR ALAIN LAVOIE AU POSTE DE JOURNALIER SPÉCIALISÉ - AQUEDUC, ÉGOUT ET VOIRIE, SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN, MODULE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de journalier spécialisé – aqueduc, égout et voirie, au Service des opérations de terrain, Module des travaux publics et de l'environnement, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la nomination à l'essai de monsieur Alain Lavoie au poste de journalier spécialisé – aqueduc, égout et voirie, au Service des opérations de terrain, Module des travaux publics et de l'environnement. Suite à la nomination à l'essai de monsieur Stéphane Émond au poste de contremaître, horticulture, parcs et espace vert, M. Lavoie sera confirmé dans ses fonctions à l'échéance de la période d'essai de monsieur Stéphane Émond.

M. Lavoie est assujéti à une période d'essai de 90 jours ouvrables et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de M. Lavoie sera celui de journalier spécialisé – aqueduc, égout et voirie, selon le groupe VII de l'échelle salariale de la convention collective des employés cols bleus de l'ex-Ville de Hull.

Les fonds à cette fin seront puisés aux postes budgétaires concernés du Service des opérations de terrain Module des travaux publics et de l'environnement.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-523

MUTATION DE MADAME SYLVIE PROULX AU POSTE COMMIS SPÉCIALISÉ / COMMUNAUTAIRE AU SERVICE DE LA POLICE, MODULE DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de commis spécialisé / communautaire au Service de la police, Module de la protection des personnes et des biens, (poste numéro 347 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la mutation de madame Sylvie Proulx au poste de commis spécialisé / communautaire, Service de la police, Module de la protection des personnes et des biens.

La date d'entrée en fonction de madame Sylvie Proulx sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Le salaire de madame Sylvie Proulx sera celui de la classe V, 6^e échelon de la convention collective des cols blancs de l'ex-Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02-21600-112 – Rémunération régulière – cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-524

PERMANENCE DE MADAME CLAIRE LABELLE-SAUVÉ AU POSTE DE TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE AU CENTRE DE SERVICES DE HULL

CONSIDÉRANT QUE madame Claire Labelle-Sauvé a été embauchée à l'essai pour une période de 9 mois, par la résolution numéro CE-2002-680 adoptée par le comité exécutif le 28 mai 2002;

CONSIDÉRANT QUE cette dernière a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde à madame Claire Labelle-Sauvé le statut d'employée régulière, occupant les fonctions de téléphoniste-réceptionniste au Centre de services de Hull.

Adoptée

CE-2003-525 PERMAMENCE DE MONSIEUR MICHEL SÉGUIN AU POSTE DE RESPONSABLE DES LIEUX DE DIFFUSION EN ART DE LA SCÈNE DE LA DIVISION DIFFUSION CULTURELLE, SECTEUR DE HULL AU SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES, MODULE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Séguin a été embauché à l'essai pour une période de 12 mois par la résolution numéro CE-2002-201 adoptée par le comité exécutif le 5 mars 2002;

CONSIDÉRANT QUE ce dernier a complété sa période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde à monsieur Michel Séguin le statut d'employé régulier, occupant les fonctions de responsable des lieux de diffusion en art de la scène de la division diffusion culturelle, secteur de Hull au Service des arts, de la culture et des lettres.

Adoptée

CE-2003-526* MODIFICATION DE L'ORGANIGRAMME DU SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES, DIVISION BIBLIOTHÈQUE ET APPROBATION DES LETTRES D'ENTENTE

CONSIDÉRANT QUE suite à l'intégration de certains employés cols blancs au Service des arts, de la culture et des lettres, division bibliothèque, certaines anomalies ont été remarquées par rapport à l'affectation de certains employés;

CONSIDÉRANT QUE des ententes sont intervenues avec le Syndicat des cols blancs de Gatineau afin de résoudre les anomalies reliées au processus d'intégration :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte et recommande au conseil d'autoriser le directeur général, le directeur du Module de la culture et des loisirs et le directeur des ressources humaines à signer les lettres d'entente BLC-03-01, BLC-03-02, BLC-03-03 et d'approuver les modifications suggérées.

Le Service des ressources humaines est autorisé à procéder au remaniement du personnel cols blancs de manière à combler les besoins du Service et à modifier l'organigramme.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2003-527 RÈGLEMENT HORS COUR - EXPROPRIATION - PROJET DES FLEURS - MADAME ALBERTE LAVIGNE ET AUTRES - LOT NUMÉRO 1 253 624

CONSIDÉRANT QUE des procédures d'expropriation ont été nécessaires pour l'obtention de servitudes à même le lot numéro 1 253 624, propriété de Alberte Lavigne et autres, pour la construction d'un embranchement du réseau sanitaire du projet domiciliaire des Fleurs au réseau principal;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la résolution numéro CE-2001-1152, adoptée par l'ex-Ville de Gatineau le 28 novembre 2001, une somme de 4 928,70 \$ a été versée à la cour à titre d'indemnité provisionnelle;

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'une proposition de règlement hors cour, il y a lieu de verser le solde d'indemnité aux expropriés :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de régler hors cour, pour la somme de 12 176,40 \$, incluant capital, intérêts, frais et honoraires professionnels, le dossier d'expropriation d'Alberte Lavigne et autres et faisant l'objet d'une procédure devant le Tribunal administratif du Québec sous le numéro SA1-M-70510-0110.

D'autoriser le trésorier à verser à M^{me} Jean-Carol Boucher & associés en fiducie, pour le bénéfice des expropriés, le solde de l'indemnité soit la somme de 7 247,70 \$.

Ce comité autorise M^{me} Pierre McMartin, de la firme Beaudry, Bertrand à signer tous les documents requis pour donner suite à ce règlement hors cour.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-10430-008-43328	7 247,70 \$	Travaux d'infrastructures - égout aqueduc collecteur entre Jacinthes z.b.

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante:

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-10430-008		4 487,00 \$	Travaux d'infrastructures - égout aqueduc // collecteur entre Jacinthes z.b.
06-10430-004	1 388,46 \$		Travaux d'infrastructures - égout aqueduc // conduite secteur le Carrefour
06-10430-099	3 098,54 \$		Travaux d'infrastructures - égout aqueduc // frais de financement

Un certificat du trésorier a été émis le 11 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-528

SOUSSION - 2003 SI 039 - NESBITT'S GREENHOUSE & NURSERY 135876 CANADA LTÉE - AUX JARDINS DE LA POINTE ENR. - HORTICULTURE - SECTEURS DE HULL, DE GATINEAU, DE BUCKINGHAM ET DE MASSON-ANGERS - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 43 607,08 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte les soumissions des firmes Nesbitt's Greenhouse & Nursery, 135876 Canada Ltée, 147, chemin Eardley, Aylmer, Québec, J9H 7G5 pour l'achat de plantes, de fleurs et d'arbustes pour les secteurs de Hull, de Gatineau, de Buckingham et de Masson-Angers et de Aux Jardins de la Pointe enr., 120, chemin de la Pointe, Gatineau, Québec, J8M 1V2 pour les plate-bandes du secteur de Masson-Angers, selon les prix mentionnés ci-dessous (incluant les taxes), pour un montant total de 43 607,08 \$ le tout en conformité avec leurs soumissions en date du 7 mars 2003 et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes.

NESBITT'S GREENHOUSE & NURSERY

SECTEUR DE HULL

Section I	Fleurs annuelles	18 022,70 \$
-----------	------------------	--------------

Section II	Vivaces	706,25 \$
Section III	Arbustes	386,48 \$
Section VI	Jardinières extérieures	1 448,28 \$

SECTEUR DE GATINEAU

Section I	Annuelles en caissettes	4 360,96 \$
Section II	Plantes en pots individuels	1 642,21 \$

SECTEUR DE BUCKINGHAM

Section I	Pétunias en caissettes	343,92 \$
Section II	Jardinières extérieures	4 988,52 \$

SECTEUR DE MASSON-ANGERS

Section I	Jardinières extérieures	3 955,02 \$
-----------	-------------------------	-------------

AUX JARDINS DE LA POINTE ENR.**SECTEUR DE MASSON-ANGERS**

Section II	Plate-bandes	7 752,74 \$
------------	--------------	-------------

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
71430-628	42 090,72 \$	Horticulture et arboriculture prod. horticulture
04-13493	1 516,36 \$	TPS à recevoir ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-529 **SOUMISSION - 2003 SI 101 - ANIMATION - GRANDS FEUX DU CASINO –
SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau veut procéder à l'octroi d'un contrat par voie d'appel d'offres sur invitation pour le volet animation des Grands Feux du Casino;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau veut évaluer les soumissions non pas sur la base du plus bas prix soumis mais en utilisant un système de pondération et d'évaluation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service des finances, division de l'approvisionnement, à utiliser le système d'évaluation élaboré par le Module de la culture et des loisirs, tel que défini aux documents d'appel d'offres 2003 SI 001 et accepte le document d'appel d'offres composé des documents suivants : le cahier des charges générales, le cahier des charges particulières incluant la grille d'évaluation et de pondération, le devis et le bordereau de soumission.

Ce comité nomme madame Mireille Boudreault (directrice par intérim, Service des arts, de la culture et des lettres), madame Julie Carrière (directrice générale de la Maison de la culture de Gatineau), monsieur Alain Saint-Jean (responsable de la programmation nationale, Commission de la capitale nationale), monsieur Éric Boily (responsable Fêtes et Festivals) et un représentant de la division de l'approvisionnement du Service des finances à titre de secrétaire du comité et observateur à siéger sur le comité de sélection.

Adopté

CE-2003-530 **ACQUISITION DES LOTS NUMÉROS 2507-A56 ET 2507-A23**

CONSIDÉRANT QUE la Ville est propriétaire de la quasi totalité de l'immeuble Place des Pionniers et qu'il est opportun de maintenir au minimum le nombre de co-propriétaires;

CONSIDÉRANT QUE suite à la résolution numéro CE-2003-209, la Ville a autorisé la vente par 150780 Canada Inc. de deux locaux situés au sous-sol de l'édifice comportant environ 65 m²;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun que la Ville se porte elle même acquéreur desdits locaux et poursuivent le bail de location avec Vidéotron pour une partie;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire 150780 Canada Inc, accepte de vendre lesdits locaux au prix de 26 000 \$. Cette valeur est confirmée acceptable par monsieur Mario Jacob, évaluateur agréé, en date du 31 mars 2003 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de se porter acquéreur de deux locaux situés au sous-sol de la Place des Pionniers soit les lots numéros 2507-A56 et 2507-A23 comportant 64,22 m² au prix de 26 000 \$ excluant TPS et TVQ. Ce montant est entièrement applicable aux taxes municipales dues par le vendeur 150780 Canada Inc. sur ses autres locaux sis dans l'immeuble Place des Pionniers, avec ajustement des taxes foncières sur ce montant en date du 1^{er} janvier 2003.

La Ville est autorisée à prendre possession des locaux à compter de l'acceptation de la présente et a droit au revenu de loyer généré par ces locaux.

Les fonds à cette fin au montant total de 29 906,50 \$ incluant les taxes pour l'acquisition des locaux et de 1 380,30 \$ incluant les taxes pour les frais de notaire, seront pris à même les postes budgétaires suivants :

FDI-001	Locaux - Place des Pionniers	28 866,55 \$
FDI-002	Honoraires professionnels	1 332,30 \$
04-13493	TPS à recevoir ristourne	1 087,95 \$
TOTAL :		31 286,80 \$

Le notaire M^r Bernard Marquis est mandaté pour exécuter l'acte découlant de l'acquisition des deux locaux situés à l'édifice Place des Pionniers.

De plus, ce comité recommande au conseil d'autoriser le trésorier à puiser le montant de 30 198,85 \$ à même le produit de disposition de la vente de propriétés, afin de financer ladite acquisition de locaux.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables pour donner suite à la présente.

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante:

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
03-10110		30 198,85 \$	Dépense immobilisable financée par activité fin.
01-74210	30 198,85 \$		Disposition actifs - propriétés

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2003.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2003-531

LOCATION - 207, BOULEVARD DU MONT-BLEU

CONSIDÉRANT QUE le bail entre la Ville de Gatineau et First Gabriel Venture pour le 207, boulevard du Mont-Bleu est échu en date du 15 mars 2003;

CONSIDÉRANT QUE le Service des arts et de la culture juge opportun de renouveler le bail pour 24 mois;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire First Gabriel Venture a offert de re-louer le local actuel du 207, boulevard du Mont-Bleu pour une période de 24 mois aux conditions du bail actuel avec ajustement du loyer de base :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de louer à First Gabriel Venture un local de 3 440 pi² au 207, boulevard du Mont-Bleu aux conditions du bail actuel incluant 13 % des frais d'opération et des taxes foncières avec ajustement du loyer de base de 12 \$ à 15 \$ du pi².

Les fonds à cette fin au montant approximatif de 73 500 \$ soit 51 600 \$ (loyer de base) et 21 900 \$ (frais d'opération + taxes) excluant la TPS et TVQ sont pris à même les dispositions du poste budgétaire numéro 02-72292-511 « Édifice Aurélien Doucet / Location d'espaces ».

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer aux fins de la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-532 SUBVENTION 222 \$ - SOS PAUVRETÉ OUTAOUAIS - CABINET DU MAIRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de verser la somme de 222 \$ à SOS pauvreté Outaouais dans le but de soutenir la Société Saint-Vincent-de-Paul dans sa lutte contre la pauvreté.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 222 \$ à SOS pauvreté Outaouais, 56, rue Principale, Aylmer, Québec, J9H 3L3.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	222 \$	Yves Ducharme - Maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-533 SUBVENTION 100 \$ - NAGE-O-THON RICHELIEU 2003 - CABINET DU MAIRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de verser la somme de 100 \$ à Nage-O-Thon Richelieu 2003 dans le cadre de leur campagne de financement organisée de concert avec le Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 100 \$ à Nage-O-Thon Richelieu 2003 à l'attention de monsieur Jean-Luc Malherbe, 2117, rue Fillemore, Ottawa, Ontario, K1J 6A1.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11418-972	100 \$	Yves Ducharme - Maire subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-534 AUTORISATION - ACTIVITÉ ORGANISÉE DANS LE CADRE DU FESTIVAL CANADIEN DES TULIPES 2003 - 1 500 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre du Festival canadien des tulipes à l'attention de madame Nathalie Lavergne, 81, rue Jean-Proulx, bureau 200, Hull, Québec, J8Z 1W2 concernant une activité organisée dans le cadre du Festival canadien des tulipes.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11100-312	1 500 \$	Conseil municipal frais représentation

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2003.

Adoptée

CE-2003-535 SOUMISSION - 2003 SI 096 - LE SPÉCIALISTE DE BUREAU FREDAL - SECTION I ET III : 13 892,72 \$ - LES MEUBLES DE BUREAU MOHAWK INC. - SECTION II : 21 407,76 \$ - PROMOTIONS A & B ENR - SECTIONS IV, V, VI, VII ET VIII : 58 225,65 \$ - AMEUBLEMENT - CABINET DU MAIRE ET SALON HENRI-MASSON - TOTAL DES SECTIONS I À VIII : 93 526,13 \$ INCLUANT LES TAXES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte les soumissions des firmes suivantes pour l'achat d'ameublement pour le Cabinet du maire et le salon Henri-Masson (fauteuils et mobilier), le tout en conformité avec leurs soumissions respectives et déposées pour le 14 avril 2003 et ce, selon les montants identifiés comme étant les plus basses soumissions reçues par section et étant conformes :

SOUMISSIONNAIRES	SECTIONS	MONTANT (incluant les taxes)
Le Spécialiste du bureau Fredal 15, rue de Valcourt Gatineau, Québec, J8T 8H1	I : - Fauteuils de marque Rouillard; III : - Fauteuils de marque Borgo	13 892,72 \$
Les Meubles de bureau Mohawk Inc. 25, rue Eddy Hull, Québec, J8X 4B5	Fauteuils de marque Teknion II : (quantité modifiée à 5 à l'article 3 et modifiée à 11 à l'article 4)	21 407,76 \$
Promotions A & B Enr. 52, rue Walker Buckingham, Québec, J8L 3W3	IV: Mobilier de marque Woodrich (quantité modifiée à 4 pour chacun des articles 1 à 4); V : Mobilier de marque Woodrich (fini Bubinga); VI : Supports pour clavier de marque Knape-Vogh (quantité modifiée à 4); VII : Poste de travail – bureau du maire (plan A);	58 225,65 \$

VIII Poste de réception (plan B).

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
04-13493	3 252,21 \$	TPS à recevoir ristourne
99600-692	90 273,92 \$	Coûts de transition équip. non-capitalisable

Un certificat du trésorier a été émis le 15 avril 2003.

Adoptée

M^e YVES DUCHARME
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif